



Rapport sur la situation financière 2025

Table des matières

- Introduction 3
- Résumé 4
- Activité de la société 5
- 1. Résultats de l'entreprise..... 6
 - 1.1. Primes, sinistres et charges 6
 - 1.2. Produits et charges extraordinaires 7
- 2. Gouvernance et gestion des risques 8
 - 2.1. Conseil d'administration et Direction 8
 - 2.2 Gestion du risque 9
 - 2.3. Politique de risque..... 11
 - 2.4. Système de contrôle interne 11
- 3. Profil de risque..... 12
 - 3.1. Catégories de risques..... 12
 - 3.2. Concentration des risques..... 14
 - 3.3. Monitoring et réduction du risque 14
- 4. Evaluation 15
- 5. Gestion du capital..... 18
- 6. Solvabilité 19
- Rapport de l'organe de révision avec comptes annuels 21

Introduction

Firstcaution SA (« Firstcaution ») est une compagnie d'assurance agréée par la FINMA, spécialisée dans l'assurance caution pour la garantie de loyer sur le territoire Suisse.

Raison sociale :	Firstcaution SA (CHE-114.631.609)
Siège :	Nyon
Capital-actions :	CHF 5'178'058.85

Le capital social de la Société est entièrement libéré.

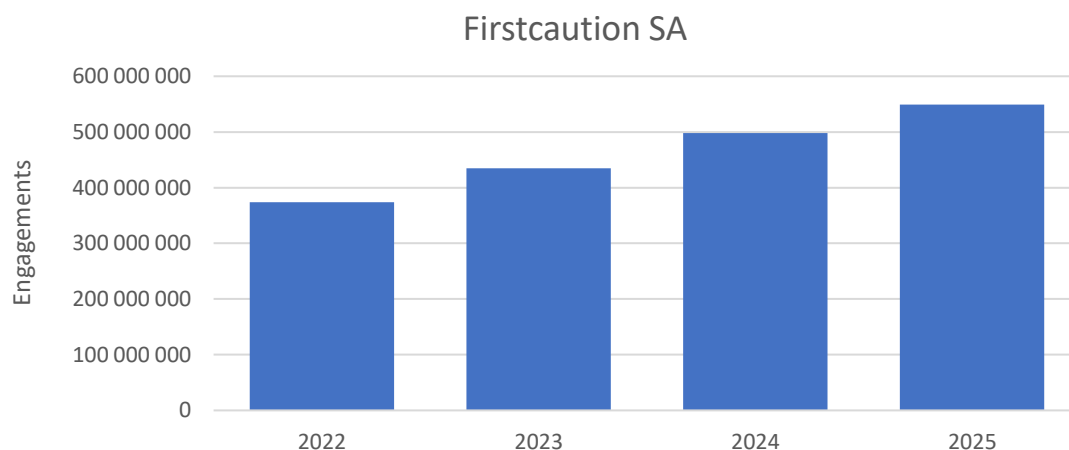
Le groupe détenu par Compagnie du Mont Cervin détient directement et indirectement 96.47% du capital de la Société Firstcaution (Compagnie du Mont Cervin : 67.23%, c/o Finexo GmbH – Bollwerk 19, 3011 Bern et Compagnie Frey : 29.24%, Domaine des Rozais – 51500 Rilly la Montagne).

Le marché flottant représente 3.53% du capital de la Société.

Résumé

Firstcaution SA est une compagnie d'assurance agréée par la FINMA, spécialisée dans les garanties locatives privées et commerciales avec ou sans dépôt. Historiquement implantée en Suisse romande, Firstcaution a étendu son développement à toute la Suisse et dispose désormais d'une équipe renforcée en Suisse alémanique et d'un bureau de représentation au Tessin.

Firstcaution poursuit son développement, son portefeuille d'engagements a progressé de 10.30% (de 497.8 millions de francs en 2024 à 549.0 millions de francs à fin 2025).



Le volume des primes pour propre compte a progressé de 11.8% pour s'établir à CHF 29.5 millions au 31 décembre 2025, contre CHF 26.4 millions en 2024. Cette évolution positive reflète à la fois la qualité des services fournis, la proximité opérationnelle des équipes avec le terrain, ainsi que le renforcement de la notoriété de Firstcaution, soutenu par le développement de nouveaux partenariats.

Depuis 2021, Firstcaution a engagé un processus de modernisation et de perfectionnement de ses solutions technologiques, accompagné d'investissements soutenus, y compris en ressources humaines, afin d'appuyer cette transformation. En 2024 et 2025, cet effort d'investissement s'est poursuivi à un niveau élevé, dans le but de soutenir la forte croissance de l'activité, de favoriser l'innovation, d'améliorer les processus internes et d'intégrer de nouvelles technologies liées à l'intelligence artificielle.

En lien avec ces investissements stratégiques, Firstcaution a enregistré des frais d'acquisition élevés au cours de l'exercice 2025, à un niveau comparable à celui observé lors de l'exercice précédent.

La dotation en fonds propres au 31 décembre 2025 s'élève à CHF 10.79 millions, en hausse de 18.6% par rapport à l'exercice précédent, où elle se situait à CHF 9.09 millions.

Activité de la société

Firstcaution est aujourd’hui la seule compagnie d’assurance suisse indépendante, agréée par la FINMA, entièrement spécialisée dans le cautionnement de garantie de loyer sur le territoire national. Depuis l’autorisation d’exercer délivrée par la FINMA le 8 mai 2009 (branche B15 Caution), l’entreprise s’est affirmée comme un acteur de référence sur son marché, grâce à la solidité de son modèle, à sa capacité d’adaptation et à son esprit d’innovation.

En 2025, Firstcaution a poursuivi son développement en s’appuyant sur une priorité claire : consolider les acquis pour mieux préparer l’avenir. Après une phase importante de transformation technologique et organisationnelle, l’entreprise a concentré ses efforts sur l’harmonisation des processus, le renforcement de l’efficacité opérationnelle et la structuration de ses bases de croissance. Cette approche vise à garantir une qualité de service constante, une meilleure maîtrise des flux opérationnels et une plus grande agilité face aux évolutions du marché.

Fidèle à sa mission — rendre l’accès à la location plus simple, plus sûr et plus juste pour tous — Firstcaution continue de développer des solutions qui allient innovation, clarté et proximité, dans l’intérêt de l’ensemble des parties prenantes du marché locatif.

Objectifs stratégiques

L’année 2025 a été marquée par une volonté forte de renforcer la robustesse de notre modèle opérationnel. La consolidation des processus internes, l’optimisation des outils existants et l’amélioration continue des modes de collaboration ont permis à Firstcaution de gagner en cohérence, en fiabilité et en efficacité. Cette phase de maturation est essentielle pour soutenir notre développement dans la durée.

Dans le même temps, Firstcaution a poursuivi sa dynamique d’innovation. Le projet de primes mensuelles, pensé et développé en 2025, constitue à cet égard une avancée majeure. Cette solution, inédite dans le domaine des cautions de garantie de loyer, traduit notre capacité à faire évoluer les modèles traditionnels afin de répondre plus finement aux besoins des clients et aux attentes du marché. Son lancement effectif en février 2026 s’inscrit pleinement dans notre ambition de proposer des offres toujours plus flexibles, lisibles et adaptées aux usages contemporains.

La digitalisation reste un levier stratégique central. Firstcaution entend poursuivre l’évolution de ses outils, de ses interfaces et de ses processus afin de fluidifier les échanges avec ses partenaires, améliorer l’expérience utilisateur et accroître sa réactivité. Dans cette perspective, l’intégration progressive de l’intelligence artificielle représente une opportunité importante, qu’il s’agisse d’automatiser certaines tâches, de faciliter l’analyse des données ou de renforcer la qualité du service rendu.

Cette transformation s’inscrit toutefois dans une vision claire : la technologie doit rester au service de l’humain. Firstcaution souhaite continuer à développer des solutions digitales performantes tout en préservant la proximité avec ses clients, ses partenaires et

ses assurés. La qualité de la relation, la disponibilité des équipes et la compréhension des besoins concrets du terrain demeurent au cœur de notre identité.

Perspectives 2026

L'année 2026 s'ouvre sur des bases solides et des ambitions affirmées. Firstcaution entend poursuivre la consolidation de son modèle tout en accélérant les projets porteurs d'innovation et de différenciation. L'entrée en vigueur, en février 2026, de la solution de primes mensuelles constitue l'un des jalons importants de cet exercice. Elle ouvre de nouvelles perspectives de développement et illustre notre volonté de proposer au marché des solutions novatrices, pertinentes et à forte valeur ajoutée.

Nous poursuivrons également nos investissements en matière de digitalisation, avec un accent particulier sur la simplification des parcours, l'interconnexion avec les écosystèmes de nos partenaires et l'usage raisonné de l'intelligence artificielle. L'objectif est de renforcer notre efficacité opérationnelle, d'améliorer la rapidité de traitement et d'enrichir l'expérience client, tout en maintenant un accompagnement personnalisé et de grande qualité.

En 2026, Firstcaution continuera ainsi de construire un modèle alliant innovation, agilité et proximité. Cette vision, fondée sur des bases opérationnelles solides et une capacité constante à anticiper les évolutions du marché, doit permettre à l'entreprise de consolider sa position de pionnier dans le domaine de la garantie de loyer en Suisse.

1. Résultats de l'entreprise

1.1. Primes, sinistres et charges

Primes

Les primes acquises nettes de l'exercice comptable 2025 s'élèvent à KCHF 29'469 et enregistrent une progression annuelle de 11.8%.

	(en KCHF)	
	2025	2024
Primes pour propre compte	29 469	26 358

Sinistres

L'évolution de la sinistralité ci-dessous prend en considération les sinistres payés, les recouvrements perçus, la part des réassureurs et la variation des provisions techniques.

	(en KCHF)	
	2025	2024
Sinistres	-7 066	-6 562
Variation des provisions techniques	-1 349	-542

Charges

Les frais bruts d'acquisition et de gestion ont suivi l'évolution de l'activité, mais ont augmenté à un rythme inférieur à celui des revenus, témoignant d'une meilleure maîtrise des coûts. L'effectif moyen en 2025 est de 62,0 UP (57,2 UP en 2024).

	(en KCHF)	
	2025	2024
Frais d'acquisition et de gestion	-15 980	-14 794
Amortissements	-863	-712
Frais d'acquisition et de gestion brut	-16 843	-15 506

1.2. Produits et charges extraordinaires

Les produits extraordinaires concernent essentiellement la vente de plusieurs véhicules KCHF 20.5, consécutif à des rachats de leasing effectués l'année précédente ainsi que des correctifs hors périodes.

Quant aux charges extraordinaires, ces dernières sont, elles aussi, des corrections d'écritures initialement réalisées sur des exercices antérieures.

Activités de recherche et développement

La société poursuit le développement de son système d'information afin d'en accroître en permanence la performance et l'optimisation, en mettant un accent particulier sur l'approfondissement des intégrations avec des partenaires clés. Elle déploie à cet effet des outils innovants, au service de ses clients et de ses partenaires, tout en améliorant l'efficacité de son organisation interne.

2. Gouvernance et gestion des risques

2.1. Conseil d'administration et Direction

Le Conseil d'administration est l'organe suprême de supervision et d'organisation de Firstcaution. Il est responsable de la détermination de la stratégie à long terme de la société, de la mise en place d'une gouvernance d'entreprise appropriée, de l'organisation de l'information financière et de l'audit, ainsi que de la planification financière. Le Conseil d'administration supervise la gestion de la société conformément aux exigences légales et réglementaires appropriées, aux meilleures pratiques professionnelles, aux statuts de la société et aux règlements internes.

Conformément aux statuts de la société, les administrateurs sont élus individuellement pour une période d'un an lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société. Chaque membre est rééligible annuellement.

Au 31 décembre 2025, la composition du conseil d'administration était la suivante :

- Président du Conseil d'administration : Jean-Jacques Frey, fondateur du Groupe Frey. Membre depuis 2015.
- Membre du Conseil d'administration, membre du Comité d'Audit et des Risques : Daniel Oyon, professeur à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. Membre depuis 2022.
- Membre du Conseil d'administration, présidente du Comité d'Audit et des Risques : Chrystelle Begin, directrice générale des autres activités du Groupe Frey. Membre depuis 2015.
- Membre du Conseil d'administration : Alain Schmitter, il a été directeur général du groupe d'assurance du Crédit Mutuel. Membre depuis 2015.
- Membre du Conseil d'administration : Bertrand Mingard, il a été directeur régional du portail immobilier www.homegate.ch, secrétaire général du SVIT Romandie et membre délégué auprès de la CVCI. Membre depuis 2025.

Le Conseil d'administration est responsable de la mise en place et du maintien d'un environnement de risque et de contrôle approprié à l'échelle de l'entreprise. À ce titre, il définit l'appétit pour le risque de Firstcaution, arrête la politique globale en matière de risques, approuve le cadre de gestion des risques et veille, en dernier ressort, à sa mise en œuvre effective ainsi qu'au contrôle global des risques. Il s'assure également que la culture d'entreprise et de risque soutient des activités de croissance alignées sur les objectifs stratégiques de la société et sur les exigences de gestion des risques, tout en garantissant que les opérations commerciales sont conduites dans le respect des lois et réglementations en vigueur, conformément à la stratégie de la société, à son plan d'affaires, y compris ses plans financiers et d'investissement, ainsi qu'à ses programmes de rémunération.

Le Comité d'Audit et des Risques (CAR) a été créé par le conseil d'administration conformément au chapitre 5 du règlement d'organisation de la société. Il est composé de membres nommés par le Conseil d'administration et choisis parmi eux. Il examine et supervise le cadre de gestion des risques à l'échelle de la société et les processus de gestion relatifs au profil de risque de la société. Le Conseil d'administration et son CAR sont chargés de veiller à ce qu'un cadre approprié de gestion des risques opérationnels, qui comprend un système de contrôle interne, soit maintenu dans l'ensemble de l'entreprise, et de surveiller et d'examiner la structure de gestion des risques pour s'assurer que l'entreprise gère les risques de manière appropriée.

Le comité de direction exécutif de Firstcaution est présidé par Céline Frey, directrice générale de la société. Il compte parmi ses membres au 31.12.2025 :

- Chief Information Officer, Umer Ali
- Business Development Director, Cornelia Hannig
- Chief Financial Officer, Fabrice Lanz

L'organe de révision externe de Firstcaution pour l'exercice 2025 était Ernst & Young SA à Lausanne avec M. Marco Schmid comme réviseur responsable.

L'actuaire de Firstcaution est Willis Towers Watson (WTW SA) à Lausanne et l'actuaire responsable est Mme Claude Pidoux.

L'auditeur interne est Grant Thornton AG à Genève et l'auditeur responsable est M. Khaled Elfeshawey.

2.2 Gestion du risque

La structure de gestion du risque de Firstcaution s'articule autour du concept des trois lignes de défense :

- Première ligne de défense – Processus opérationnels : Couvre les opérations courantes de l'activité dans lesquelles la société est exposée à des risques. L'activité de contrôle à ce niveau limite et atténue le risque et garantit l'efficacité des processus opérationnels.
- Deuxième ligne de défense – Risk Management et Compliance : Ces fonctions assurent la surveillance de l'exposition de la société au risque et le respect des prescriptions légales, des directives internes et des standards de la profession.
- Troisième ligne de défense - Audit interne : La fonction d'audit interne évalue l'efficacité de la gestion des risques et du cadre de gouvernance par une surveillance indépendante des première et deuxième lignes de défense. La fonction d'audit interne de Firstcaution rend compte directement au Comité d'Audit et des Risques (CAR).

« Business Operations Managers »

Les Business Operations Managers sont responsables de fonctions spécifiques au sein de la société. Ils organisent leurs domaines respectifs dans le respect des directives et process définis et veillent à intégrer les contrôles adéquats.

Gestion du risque et compliance

Les fonctions de Risk Management et Compliance sont indépendantes des fonctions opérationnelles de la société. Elles sont hiérarchiquement rattachées au CEO et peuvent être subordonnées au Conseil d'administration et au CAR pour des missions spécifiques. Elles ont un accès direct et régulier au Conseil d'administration et au CAR. Pour accomplir leurs tâches, les fonctions de Risk Management et Compliance ont un accès illimité à toutes les personnes et à toutes les informations de la Société.

La fonction de Risk Management est chargée d'assurer la mise en œuvre des mécanismes de contrôle des risques, de gérer efficacement les risques et d'assurer la surveillance et le reporting complet et systématique des risques individuels et agrégés.

La fonction Compliance assure la gestion de la conformité réglementaire dans toutes les activités, rend compte au Conseil d'administration et à la Direction, notamment quant à l'adéquation de la gouvernance de l'entreprise.

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'Audit et des Risques s'assure de l'adéquation générale du cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise en surveillant la mise en œuvre des stratégies de risque par rapport aux limites d'appétence au risque de l'entreprise. Le CAR supervise, évalue et contrôle l'efficacité du système de contrôle interne de la société, les fonctions de gestion des risques, de conformité et d'audit interne.

Actuariat

L'actuaire de Firstcaution pour l'exercice 2025 était Willis Towers Watson (WTW SA) avec Madame Claude Pidoux comme actuaire responsable. L'actuaire est chargé de veiller à ce que la fortune liée soit en tout temps conforme aux exigences du droit de la surveillance, d'estimer les provisions et les risques d'assurance dans le contexte global des risques d'entreprise et de déterminer la solvabilité de la société.

Audit Interne

La fonction d'audit interne a été externalisée et confiée à Grant Thornton AG, Genève pour l'exercice 2025.

La fonction d'audit interne est directement rattachée au Conseil d'administration et au Comité d'Audit et des Risques. L'auditeur interne, autonome et indépendant des organes de Firstcaution, participe à la surveillance de la gestion opérationnelle et financière de la société. Il exerce ses activités sur la base de plans d'audit périodiques et évalue la gouvernance d'entreprise, les processus de management et opérationnels, la gestion des

risques et l'efficacité des contrôles, les processus liés au bouclage financier, et de manière générale, l'exécutif et l'opérationnel de la société.

Auditeur externe

L'auditeur externe de Firstcaution pour l'exercice 2025 était Ernst & Young SA, Lausanne.

2.3. Politique de risque

L'entreprise veille à ne pas développer d'activité où le risque inhérent pourrait mettre en péril sa solvabilité ou son existence. Les objectifs principaux de la politique de gestion des risques de la société sont de garantir que :

- La performance de l'entreprise est en adéquation avec sa stratégie et sa politique ou procédures de gestion des risques ;
- Les opérations sont conduites en conformité avec la réglementation en vigueur ;
- Les processus de prise de décisions s'appuient sur une information fiable et exhaustive ;
- Une organisation adéquate et qualifiée est en place afin de gérer efficacement les processus opérationnels, et en particulier dans le respect du principe de séparation des tâches ;
- L'exposition au risque est en conformité avec l'appétit au risque défini par la société et avec la stratégie de réassurance ;
- Le niveau de la fortune liée couvre l'exposition née des contrats d'assurance ;
- La préservation de la réputation de la société.

2.4. Système de contrôle interne

Le Système de Contrôle Interne (SCI) de Firstcaution est basé sur une forte culture d'entreprise et couvre les procédures, méthodes et mesures prescrites en interne. Il est conçu pour assurer un contrôle adéquat de la gestion des risques, conduisant à des processus efficaces, à des rapports financiers fiables et à l'assurance de la conformité aux lois et règlements.

Firstcaution a engagé une mutation technologique vers des applicatifs performants. La société s'assure en tout temps que les risques liés aux processus intérimaires et nouvellement conçus sont évalués et contrôlés.

Le suivi continu des mesures d'atténuation et la vérification des contrôles associés aux risques inhérents identifiés garantissent que les risques résiduels restent dans les limites de l'appétit pour le risque de la société. Ces actions font partie intégrante du cadre de gestion du risque de Firstcaution.

L'analyse des risques est prise en compte par le Conseil d'administration lors de l'élaboration de la stratégie de la société, que ce soit en matière de gouvernance, de conduite des affaires (souscription, produits, gestion des actifs, etc.) et de surveillance.

Cela permet d'assurer que la vision stratégique de Firstcaution est fondée sur l'analyse du risque et traite des aspects légaux ou réglementaires, tout en garantissant la protection des assurés.

3. Profil de risque

Dans l'exercice de son activité d'assurance, la société est exposée à divers risques de plusieurs natures, dont principalement le risque d'assurance, le risque de marché et d'investissement, le risque de crédit et le risque opérationnel.

3.1. Catégories de risques

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas aux prévisions de survenance, de montant ou de périodicité.

La société utilise toutes sortes de données disponibles relatives aux clients, ainsi que, le cas échéant, d'autres informations de source interne ou externe pour apprécier leur solvabilité et déterminer, pour une certaine catégorie de contrats, le montant approprié de la prime. Les polices d'assurance ne peuvent être émises que dans le cadre de pouvoirs délégués et dans le respect du cadre réglementaire.

Pour se prémunir d'une exposition trop élevée, la société recourt à la réassurance. Elle assure à la société une plus grande sécurité dans son équilibre financier et sa solvabilité et augmente sa capacité à supporter un accroissement de la sinistralité dans un contexte de scénarios économiques défavorables.

Dans le cadre de son dispositif global de gestion des risques, Firstcaution évalue également les risques financiers liés à la nature. Au regard des caractéristiques de son modèle d'affaires, de la nature de ses produits et de son profil d'exposition, ces risques ne sont pas évalués comme significatifs et leurs effets indirects sont principalement appréhendés au travers du risque d'assurance.

Des informations quantitatives sur le risque d'assurance sont présentées dans la section 6. ("Solvabilité") du présent rapport.

Risque de marché et d'investissement

Le risque de marché et d'investissement est le risque de subir des pertes économiques résultant de variations des prix du marché ou des taux d'intérêt.

Le business model de la société conduit à une exposition limitée aux facteurs de risque de marché et d'investissement. La stratégie d'investissement de la société repose sur la

gestion prudente de ses liquidités et de sa solvabilité ; la société poursuit une politique d'investissement conservatrice.

Des informations quantitatives sur le risque de marché sont présentées à la section 6 ("Solvabilité") du présent rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque potentiel de subir des pertes économiques survenant lorsqu'un débiteur ne respecte pas les termes d'un contrat et/ou que la garantie sous-jacente est insuffisante pour satisfaire une obligation.

Des informations quantitatives sur le risque de crédit sont présentées dans la section 6 ("Solvabilité") du présent rapport.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes directes ou indirectes résultant de processus internes, de personnes ou de systèmes inadéquats ou défectueux, ou d'événements extérieurs. Firstcaution considère le risque juridique et le risque de conformité comme faisant partie du risque opérationnel.

Firstcaution s'assure du contrôle systématique de tous ses processus opérationnels et veille à ce que les opérations soient conformes à toutes les exigences légales et réglementaires internes et externes. La systématisation des opérations de contrôle et la mise en place de mesures correctives permettent de limiter les risques dans les processus opérationnels et prévenir l'occurrence d'événements qui pourraient avoir de graves conséquences pour l'entreprise.

Autres risques significatifs

Le risque de liquidité est le risque que l'entreprise ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais convenus ses obligations financières. A ce titre, Firstcaution a une politique de gestion et de placement de ses liquidités très prudente.

Le risque stratégique est le risque de déviance par rapport à la stratégie en raison de mauvaises décisions prises dans le cadre de processus opérationnels ou de difficultés à s'adapter dans un environnement évolutif.

Le risque de réputation est le risque de pertes économiques résultant de l'atteinte à la réputation de l'entreprise. L'entreprise reconnaît que le risque de réputation peut être difficile à quantifier et qu'il peut être la conséquence d'autres risques. Par conséquent, l'entreprise gère le risque de réputation en tenant compte de l'impact sur la réputation lors de l'évaluation des autres risques.

3.2. Concentration des risques

Concentration géographique

Firstcaution présente un risque de concentration géographique du fait que la société réalise toute son activité sur le territoire suisse.

Concentration du risque d'assurance

L'exposition de Firstcaution à une concentration du risque d'assurance est considérée comme faible du fait de (1) la multitude de polices d'assurance de faibles montants et (2) de sa politique de réassurance qui couvre l'exposition au risque appréciée par client et non par police d'assurance, le risque résultant de l'accumulation de plusieurs contrats pour une même contrepartie est ainsi atténué.

3.3. Monitoring et réduction du risque

Conformément à ses exigences réglementaires, Firstcaution procède à des analyses prospectives à l'aide de scénarios de stress dans le cadre du Swiss Solvency Test, du rapport ORSA et du rapport sur les liquidités afin de mieux appréhender son exposition future au risque. Les résultats de ces analyses sont utilisés, le cas échéant, pour modifier ou renforcer les processus de gestion des risques de l'entreprise ou adapter son exposition aux risques.

4. Evaluation

Le bilan individuel de Firstcaution en valeur conforme au marché se présente comme suit :

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan SST individuel simplifié »		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Valeur des placements conforme au marché	Biens immobiliers			
	Participations			
	Titres à revenu fixe			
	Prêts			
	Hypothèques			
	Actions			
	Autres placements			
	Placements collectifs de capitaux			
	Placements alternatifs de capitaux			
	Produits structurés			
	Autres placements de capitaux			
	Total des autres placements			
Valeur des autres actifs conforme au marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée			
	Liquidités	55.96		61.44
	Part des réassureurs dans les provisions techniques			
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles	0.22		0.28
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles	2.10		1.95
	Créances nées d'opérations d'assurance	1.07		0.97
	Autres créances	4.78		6.82
Autres actifs				
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation	0.33		0.88	
Total des autres actifs	64.46		72.34	
Total valeur des actifs conforme au marché	Total de la valeur conforme au marché des actifs	64.46		72.34

Valeur des engagements d'assurance conforme au marché (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances	2.60		2.86
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors a			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors			
	Assurance directe : assurance dommages	2.60		2.86
	Réassurance active : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations				
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations				
	Montant minimum	0.89		1.52
Valeur des autres engagements conforme au marché	Provisions non techniques			
	Dettes liées à des instruments de taux			
	Dettes sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts résultant de la réassurance cédée			
	Dettes nées d'opérations d'assurance	38.99		43.95
	Autres passifs	5.45		3.82
	Comptes de régularisation	2.86		3.03
Dettes subordonnées	1.50		1.50	
Total valeur des engagements conforme au marché	Total des valeurs conformes au marché des engagements	52.29		56.68
	Différence entre la valeur conforme au marché des actifs et la valeur conforme au marché des engagements	12.17		15.66

La valeur conforme au marché des actifs a fortement augmenté entre 2024 et 2025. Cela s'explique essentiellement par l'évolution positive des affaires de Firstcaution au cours de l'exercice 2025, se traduisant par une hausse des liquidités et des autres créances. Notons également que les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des investissements en lien avec le développement de nouveaux outils informatiques métier et comptable, dont l'amortissement débute lors de la mise en application de ces nouveaux outils. Les investissements réalisés s'élèvent globalement à CHF 0.611 millions en 2025 (CHF 0.753 million en 2024, CHF 0.466 million en 2023, CHF 0.971 million en 2022 et CHF 1.598 millions en 2021).

Les actifs de Firstcaution ne sont composés que de liquidités, d'immobilisations corporelles et incorporelles, de créances et d'actifs de régularisation. Par conséquent, la valeur de marché de l'ensemble des actifs de Firstcaution correspond à leur valeur statutaire, à l'exception des recouvrements bruts activés à l'actif du bilan sous « Autres créances ». En effet, les futurs flux de recouvrements attendus pris en considération pour la détermination des recouvrements activés au bilan statutaire sont limités à ceux attendus sur le prochain exercice, alors que, pour la détermination du best estimate, les recouvrements attendus sont pris en compte sur toutes les années de liquidation futures.

Conformément aux descriptions techniques de la FINMA pour les assureurs actifs uniquement dans la garantie de loyer, la valeur conforme au marché des engagements d'assurance est déterminée uniquement sur les sinistres ouverts (sinistres n'ayant pas encore été payés) après recouvrements. Elle comprend toutefois également la provision pour frais de sinistres ne pouvant être imputés directement aux sinistres individuels (ULAE). Les recouvrements attendus sur les sinistres fermés (sinistres ayant déjà été payés) apparaissant à l'actif du bilan. En outre, comme l'évaluation à la valeur conforme au marché ne doit comporter aucune réserve implicite ou explicite de sécurité, de fluctuation ou autres, les provisions de sécurité et pour fluctuations évaluées à la valeur conforme au marché sont nulles. La hausse de la valeur conforme au marché des engagements d'assurance entre l'exercice précédent et celui sous revue s'inscrit en ligne de l'augmentation des primes entre 2024 et 2025. Enfin, relevons que, depuis l'exercice sous revue, le montant minimum imputé au bilan à la valeur de marché est augmenté de la provision pour coûts en capital pour la période d'un an en cours dans le montant minimum, alors que cette provision est déduite du capital cible. Cette modification explique l'importante hausse du montant minimum entre l'exercice précédent et celui sous revue.

La valeur conforme au marché des autres engagements est identique à leur valeur au bilan statutaire, à l'exception des recouvrements cédés activés au passif du bilan sous « Autres passifs », les recouvrements attendus étant pris en compte sur toutes les années de liquidation futures, et des engagements fiscaux différés, dont la valeur conforme au marché est nulle. Les autres engagements ne sont composés que des dettes nées d'opérations d'assurance, des autres passifs, des passifs de régularisation et des dettes subordonnées. La nette augmentation constatée entre 2024 et 2025 s'explique principalement par la hausse des dettes nées d'opérations d'assurance, particulièrement des primes perçues d'avance (+ CHF 2.1 millions) et des dépôts des assurés (+ CHF 3.0 millions), engendrée par l'évolution positive des affaires de Firstcaution. Quant aux autres passifs, ils ont diminué de l'ordre de CHF 1.7 millions, dont CHF 2.4 millions relatifs à la diminution des comptes courants envers des sociétés du groupe. Les comptes de régularisation affichent pour leur part une hausse de l'ordre de CHF 0.6 million.

En conséquence, la différence entre les fonds propres statutaires indiqués dans le rapport d'activité de CHF 10.79 millions et les fonds propres évalués de manière conforme au marché (différence entre les actifs et les passifs évalués de manière conforme au marché) de CHF 15.66 millions se constitue des différences entre la valeur statutaire et la valeur conforme au marché des postes suivants :

- recouvrements activés bruts de CHF 3.30 millions ;
- recouvrements activés cédés de CHF – 0.36 million ;
- provisions pour sinistres brutes de CHF 0.46 million ;
- provisions de sécurité et pour fluctuations de CHF 2.49 millions ;
- montant minimum de CHF – 1.52 million ;
- engagements fiscaux différés de CHF 0.50 million.

Pour évaluer le montant minimum, les capitaux cibles des années futures sont estimés, par mesure de simplification, sur la base du risque pour sinistres des années précédentes, du risque de crédit pour la réassurance passive et pour les recouvrements attendus ainsi

que de l'impact sur le capital cible des scénarios relatifs à la branche d'assurance déroulés proportionnellement à la liquidation des paiements et frais pour sinistres pendant le Run-Off. Le montant minimum de Firstcaution affiche une hausse de CHF 0.89 million pour l'exercice précédent à CHF 0.94 million pour l'exercice sous revue principalement due à l'augmentation de l'impact des scénarios. Rappelons que, tel qu'indiqué ci-avant, le montant minimum imputé au bilan à la valeur de marché, depuis l'exercice sous revue, est augmenté de la provision pour coûts en capital pour la période d'un an en cours dans le montant minimum qui s'élève à CHF 0.58 million.

5. Gestion du capital

La stratégie de planification du capital, élaborée sur la base d'une approche par scénario, privilégie en cas de croissance du volume des affaires à moyen terme (2 à 3 ans) une affectation du résultat aux réserves issues de bénéfice.

La nature des placements constitués de liquidités et le niveau des provisions de nature actuarielle n'engendrent pas la création de réserves latentes significatives pouvant présenter une différence notable avec les fonds propres reportés dans les états financiers au 31 décembre 2025.

6. Solvabilité

Les modèles standards de la FINMA continuent d'être appliqués par Firstcaution pour la détermination de sa solvabilité.

La solvabilité individuelle de Firstcaution se présente comme suit :

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	12.17		15.66
	Déductions	-2.10		-3.25
	Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tier 1 imputés au capital de base			
	Capital de base	10.07		12.41
	Capital complémentaire	1.50		1.50
	CPR	11.57		13.91

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque d'assurance	3.32		2.74
	Risque de marché	0.11		0.10
	Risque de crédit	1.71		1.98
	Effets de diversification	-0.94		-0.98
	Autres effets sur le capital cible	6.18		7.02
	Capital cible	10.39		10.85

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	111.3%		128.2%

Le capital porteur de risque de Firstcaution couvre toujours le capital cible avec un quotient SST de 128.2% pour l'exercice sous revue en nette amélioration par rapport au quotient SST de 111.3% pour l'exercice précédent. Le quotient SST étant supérieur à 100%, Firstcaution se situe toujours dans le domaine dit vert, ce qui signifie que la FINMA ne prend pas de mesures sur la base de la situation en matière de solvabilité.

Dans le détail, la hausse du capital porteur de risque de CHF 2.34 millions s'explique principalement par le résultat de l'exercice 2025. Quant aux déductions, notons qu'elles incluent des dividendes prévus pour CHF 1.3 millions pour l'exercice sous revue, d'où l'augmentation de CHF 1.15 millions entre l'exercice précédent et celui sous revue, le solde correspondant à une diminution de CHF 0.15 million des immobilisations incorporelles. Rappelons encore que la dette à durée indéterminée souscrite par Firstcaution auprès de la société mère au cours de l'exercice 2021 pour un montant de

CHF 1.5 millions est admissible en tant qu'instrument de capital amortisseur de risque depuis l'exercice 2023. Elle est ainsi prise en compte comme capital complémentaire.

Le risque technique ou risque d'assurance a diminué à CHF 2.74 millions, contre CHF 3.32 millions pour l'exercice précédent, principalement à la suite de la prise en compte des recouvrements attendus sur toutes les années de liquidation future, qui a plus que compensé la croissance du portefeuille. L'augmentation du risque de crédit de CHF 0.27 million entre l'exercice précédent et l'exercice sous revue s'explique essentiellement par l'augmentation des liquidités.

Quant au risque de marché, celui-ci a légèrement diminué entre les deux exercices (CHF 0.10 million en 2025, contre CHF 0.11 million en 2024). L'effet de diversification sur l'agrégation des risques présente quant à lui une faible hausse de CHF 0.94 million lors de l'exercice précédent à CHF 0.98 million lors de l'exercice sous revue.

Outre les risques techniques, de marché et de crédit ainsi que l'effet de diversification qui sont détaillés ci-avant, les autres effets sur le capital cible de Firstcaution sont les suivants et se montent respectivement pour l'exercice sous revue et pour l'exercice précédent à :

- impact des scénarios pour CHF 9.70 millions contre CHF 8.70 millions ;
- résultat actuariel attendu de CHF 2.10 millions contre CHF 2.60 millions ;
- résultat financier attendu pour CHF 0.00 million contre CHF - 0.08 million ;
- effet des provisions pour coûts sur le capital cible pour CHF - 0.58 million contre CHF 0.

Ainsi, l'augmentation de CHF 0.84 million des autres effets sur le capital cible entre les deux exercices est due en majorité à la hausse de l'impact des scénarios de CHF 1.00 million, la diminution du résultat d'assurance attendu de CHF 0.50 million, et la hausse de CHF 0.08 du résultat financier et la prise en compte de l'effet des provisions pour coûts sur le capital cible de CHF 0.58 expliquant le solde.

Les informations sur la solvabilité de Firstcaution correspondent à celles déclarées à la FINMA aux fins d'audit prudentiel. La FINMA n'a pas modifié les valeurs de la période précédente. Relevons toutefois que l'Assemblée Générale ordinaire de Firstcaution a voté, en date du 10 juin 2025, la distribution d'un dividende ordinaire de 0.6 million au titre de l'exercice 2024, alors que les comptes annuels et le SST initialement remis ne prévoyaient pas de dividende. Les chiffres de l'exercice précédent repris dans ce rapport ne tiennent pas compte dudit dividende. Au moment de la publication du présent rapport, la FINMA n'avait pas encore examiné les valeurs de la période sous revue.

Rapport de l'organe de révision avec comptes annuels

A l'Assemblée générale de
Firstcaution SA, Nyon

Lausanne, le 23 avril 2026

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Firstcaution SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Shape the future
with confidence

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a al. 1 ch. 2 CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Marco Schmid
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Alexandre Guillot
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe)
- Décision de l'utilisation du bénéfice au bilan par l'Assemblée générale

FIRSTCAUTION SA, Nyon

Bilan au 31 décembre 2025

(en CHF)

		31.12.2025	31.12.2024
ACTIF			
Placements		35 100 000	31 000 000
Liquidités		26 343 799	24 962 624
Immobilisations corporelles		276 256	215 128
Immobilisations incorporelles	4.1	1 950 669	2 097 661
Créances nées d'opérations d'assurance	4.2	969 718	1 072 210
Autres créances	4.3	3 519 686	2 466 232
Actifs de régularisation		875 893	326 863
TOTAL DES ACTIFS		69 036 021	62 140 718
PASSIF			
Provisions techniques	4.4	5 810 140	4 461 415
Dettes nées d'opérations d'assurance	4.5	43 953 342	38 991 825
Autres passifs	4.6	3 460 059	5 138 562
Passifs de régularisation	4.7	3 524 788	2 955 916
Dettes subordonnées	4.8	1 500 000	1 500 000
Total des provisions et des dettes externes		58 248 329	53 047 718
Capital-actions		5 178 059	5 178 059
Réserves légales issues du bénéfice		1 362 669	1 102 669
Report bénéfice		1 952 272	1 513 788
Résultat de l'exercice		2 294 692	1 298 484
Total des fonds propres	4.9	10 787 692	9 093 000
TOTAL DES PASSIFS		69 036 021	62 140 718

FIRSTCAUTION SA, Nyon

COMPTE DE RESULTAT

pour la période du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)

		31.12.2025	31.12.2024
Primes pour propre compte		29 469 411	26 358 253
Primes brutes		29 727 344	26 578 923
Primes cédées aux réassureurs		-257 933	-220 670
Autres produits de l'activité d'assurances		393 203	337 563
Variation provision débiteurs & pertes s/débiteurs		-1 896 897	-2 454 250
Total des produits de l'activité technique d'assurance		27 965 717	24 241 566
Charges des sinistres pour propre compte		-8 415 099	-7 103 625
Charges des sinistres : montants payés nets		-8 116 472	-7 095 200
Charges des sinistres : part des réassureurs		79 620	26 298
Charges des sinistres : variation des futurs recouvrements activés		970 478	507 138
Variation des provisions techniques	5.1	-1 348 725	-541 861
<i>% des produits de l'activité technique d'assurance</i>		-30.1 %	-29.3 %
Frais d'acquisition et de gestion brut		-16 843 149	-15 505 861
Frais d'acquisition et de gestion	5.2	-15 980 120	-14 793 570
Amortissements		-863 029	-712 291
Total des charges de l'activité technique		-25 258 248	-22 609 486
Résultat de l'activité technique d'assurance		2 707 469	1 632 080
Produits financiers		140 734	228 693
Charges financières		-141 513	-384 068
Résultat opérationnel		2 706 690	1 476 705
Produits extraordinaires	5.3	27 613	66 351
Charges extraordinaires	5.3	-28 239	-145 863
Bénéfice avant impôt		2 706 064	1 397 193
Impôts		-411 372	-98 709
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 294 692	1 298 484

Comptes annuels de FIRSTCAUTION SA, Nyon

Tableau des flux de trésorerie

	2025	2024
Résultat de l'exercice	2 294 692	1 298 484
Amortissements immobilisations corporelles	105 025	86 200
Amortissements immobilisations incorporelles	758 004	626 091
Variation des provisions techniques	1 348 725	541 861
Créances nées d'opérations d'assurances	102 492	597 213
Autres créances	-1 053 454	-544 415
Actifs de régularisations	-549 030	309 813
Dettes nées d'opérations d'assurance	4 961 517	9 697 874
Autres passifs (hors parties liées)	728 410	-804 805
Passifs de régularisations	568 872	-458 940
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	9 265 253	11 349 376
Placements - dépôts à terme	-4 100 000	-5 800 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	-166 153	-123 031
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-611 012	-752 851
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-4 877 165	-6 675 882
Distribution de dividendes	-600 000	-
Variation comptes courants actionnaires	-2 406 913	-2 806 920
Dettes subordonnées	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-3 006 913	-2 806 920
VARIATION DE LA TRESORERIE	1 381 175	1 866 574
Etat des liquidités au 1er janvier	24 962 624	23 096 050
Etat des liquidités au 31 décembre	26 343 799	24 962 624
VARIATION DE LA TRESORERIE	1 381 175	1 866 574

Firstcaution SA, Nyon

Annexe aux comptes arrêtés au 31 décembre 2025

1. Principe de présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions sur la comptabilité commerciale du code suisse des obligations (art. 957-962 CO). En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (art. 84-85 OS-FINMA, en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2024).

2. Raison sociale et forme juridique

Le siège social de Firstcaution SA, société anonyme de droit Suisse, est établi à Nyon. Il est inscrit au registre du commerce, de même que sa succursale située à Zürich.

3. Principes d'évaluation

Les actifs et passifs font l'objet d'une évaluation individuelle. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et sont amorties sur leur durée de vie. La durée d'amortissement dépend du type d'immobilisation :

Immobilisations corporelles : entre 3 et 8 ans

Immobilisations incorporelles : entre 2.5 et 5 ans

Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est constatée.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale déduction faite d'éventuels correctifs de valeurs.

Les autres actifs et les passifs sont comptabilisés à leur valeur nominale.

4. Bilan

ACTIF

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des investissements en lien avec le développement des outils informatiques métier et comptable. Les investissements réalisés s'élèvent globalement à KCHF 611 (2024 : KCHF 753).

4.2 Créances nées d'opérations d'assurance

	(en CHF)	
Rubriques	31.12.2025	31.12.2024
Créances sur les preneurs d'assurances	969 718	1 072 210
Total	969 718	1 072 210

4.3 Autres créances

Cette rubrique comprend entre autres les plans de recouvrement bruts activés. Ils sont déterminés à l'aide des triangles de développement actuariels.

	(en CHF)	
Rubriques	31.12.2025	31.12.2024
Recouvrements bruts pour sinistres payés	3 299 334	2 281 542
Autres créances	220 352	184 690
Total	3 519 686	2 466 232

PASSIF

4.4 Provisions techniques

Elles sont déterminées selon le règlement des provisions techniques issu du plan d'exploitation agréé par la FINMA.

(en CHF)

Rubriques	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Provisions pour sinistres en cours	3 320 080	2 549 380	-	-	3 320 080	2 549 380
Provisions sécurité & fluctuations	2 490 060	1 912 035	-	-	2 490 060	1 912 035
Total	5 810 140	4 461 415	-	-	5 810 140	4 461 415

4.5 Dettes nées d'opérations d'assurance

(en CHF)

Rubriques	31.12.2025	31.12.2024
Primes perçues d'avance	19 143 600	17 065 400
Dettes envers les preneurs d'assurance	24 809 742	21 926 425
Total	43 953 342	38 991 825

4.6 Autres passifs

(en CHF)

Rubriques	31.12.2025	31.12.2024
Fournisseurs	1 394 381	906 731
Recouvrements cédés à la réassurance	355 394	308 080
Autres passifs *	1 710 284	3 923 751
Total	3 460 059	5 138 562

*dont KCHF 813 en relation avec des sociétés du groupe (2024 : CHF 3.2 Mio)

4.7 Passifs de régularisation

(en CHF)

Rubriques	31.12.2025	31.12.2024
Provisions diverses	1 106 561	649 122
Charges à payer	2 390 045	2 289 144
Autres	28 182	17 650
Total	3 524 788	2 955 916

4.8 Dette subordonnée

(en CHF)

Rubriques	31.12.2025	31.12.2024
Dette subordonnée	1 500 000	1 500 000
Total	1 500 000	1 500 000

Dette souscrite par Firstcaution auprès de la société mère au cours de l'exercice 2021 pour un montant de CHF 1'500'000, à durée indéterminée. Cette dette est subordonnée à toutes autres créances non subordonnées envers la société.

4.9 Etat des fonds propres

Le capital qui s'élève à CHF 5'178'059, est divisé en 3'779'605 actions d'une valeur nominale de CHF 1.37 chacune.

Les différents mouvements intervenus dans les fonds propres sont présentés ci-dessous :

(en CHF)

	Capital actions	Réserves légales issues du bénéfice	Dividendes	Report de bénéfice	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2023	5 178 059	1 101 457	-	1 515 000	7 794 516
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	1 212	-	-1 212	-
Résultat 2024	-	-	-	1 298 484	1 298 484
Etat au 31.12.2024	5 178 059	1 102 669	-	2 812 272	9 093 000
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	260 000	-	-260 000	-
Distribution dividende	-	-	-600 000	-	-600 000
Résultat 2025.	-	-	-	2 294 692	2 294 692
Etat au 31.12.2025	5 178 059	1 362 669	-600 000	4 846 964	10 787 692

5. Compte de profit et de pertes

5.1 Variation des provisions techniques

(en CHF)

Rubriques	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Provisions pour sinistres en cours	770 700	309 635	-	-	770 700	309 635
Provisions sécurité & fluctuations	578 025	232 226	-	-	578 025	232 226
Total	1 348 725	541 861	-	-	1 348 725	541 861

5.2 Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition et de gestion regroupent diverses charges techniques dont les charges de personnel.

(en CHF)

Rubriques	31.12.2025	31.12.2024
Charges de personnel	-8 535 772	-7 582 569
Autres charges	-7 444 348	-7 211 001
Total	-15 980 120	-14 793 570

5.3 Produits & charges extraordinaires

Les produits extraordinaires concernent essentiellement la vente de plusieurs véhicules KCHF 20.5, consécutif à des rachats de leasing effectués l'année précédente ainsi que des correctifs hors périodes.

Quant aux charges extraordinaires, ces sont, elles aussi, des corrections d'écritures initialement réalisées sur des exercices antérieures.

6. Autres données relatives à l'annexe

6.1 Fortune liée

Les biens affectés à la fortune liée s'élèvent à CHF 61'417'020 (31.12.2024 : CHF 55'843'200).

6.2 Nombre et valeur des droits de participation accordés aux membres de la direction ainsi qu'aux collaborateurs

Aucune attribution n'a été versée ou allouée aux membres de la direction et aux collaborateurs, qui ne disposent d'aucun droit de participation.

6.3 Engagements conditionnels

	(en CHF)	
Rubrique	31.12.2025	31.12.2024
Engagements conditionnels	549 047 127	497 756 139
Total	549 047 127	497 756 139

6.4 Honoraires versés à l'organe de révision

	(en CHF)	
Rubrique	31.12.2025	31.12.2024
Prestations en matière de révision	120 000	109 000
Total	120 000	109 000

6.5 Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail

Les dettes découlant d'opérations de crédit-bail qui n'échoient pas, ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois, présentent la structure d'exigibilité suivante :

	(en CHF)	
Rubriques	31.12.2025	31.12.2024
de 1 à 5 ans	426 473	472 345
plus de 5 ans	-	-
Total	426 473	472 345

6.6 Nombre d'employés à plein temps

L'effectif moyen 2025 est de 62.0 UP (2024 : 57.2 UP).

7. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant

FIRSTCAUTION SA, NYON

Décision de l'utilisation du bénéfice au bilan par l'AG

(en CHF)

	2025	2024
Report de bénéfice	1 952 272	1 513 788
Résultat de l'exercice	2 294 692	1 298 484
Solde disponible	4 246 964	2 812 272
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	459 000	260 000
Attribution dividendes aux actionnaires	1 300 000	600 000
Report à nouveau	2 487 964	1 952 272
Total	4 246 964	2 812 272